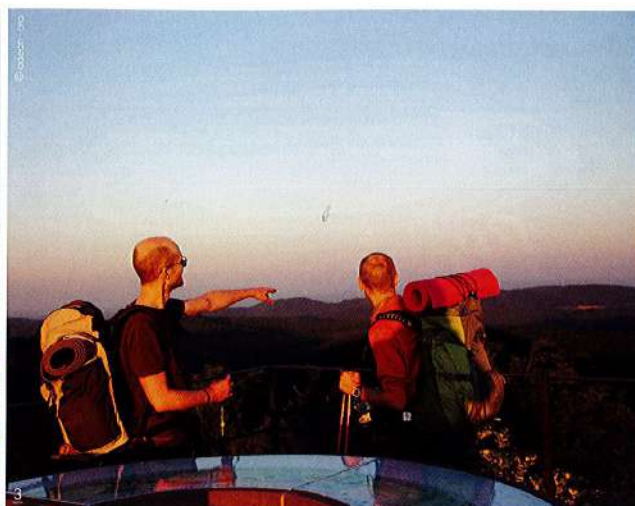
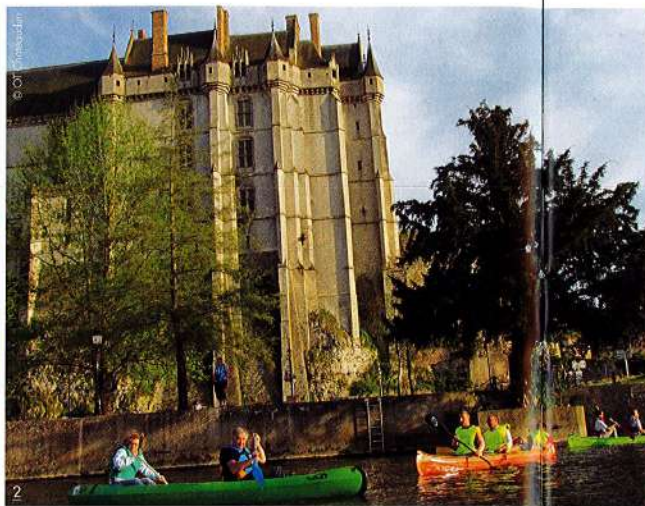




1-2/ En vélo ou en canoë, les Syndicats du Pays Vendômois et du Pays Dunois comptent développer une offre d'itinérances douces pour permettre aux touristes de découvrir la région du Centre-Val de Loire. Ce territoire souhaite s'imposer comme une destination de country-break de prédilection pour la clientèle francilienne.



3/ Pour inciter les touristes à visiter le nord de l'Alsace, les collectivités locales misent sur un tourisme valorisant l'offre pédestre et cyclable à travers les territoires. Plusieurs circuits sont en cours de réalisation. 4/ La dolce via en Ardèche est un bel exemple de réhabilitation d'une ancienne voie de chemin de fer en site touristique. Plus de 60 000 randonneurs et cyclistes parcourent chaque année cet itinéraire de 75 km de voie douce aménagée et sécurisée. Les collectivités du Pays de Lamastre, Val'Eyrieux et Privas Centre Ardèche en sont à l'origine.



L'itinérance douce, l'atout des destinations rurales

Ensemble, on est plus fort. Tel pourrait être l'adage de ces petits territoires ruraux, qui pour s'affirmer comme destination touristique, ont décidé de mutualiser leurs moyens et de construire ensemble des offres autour de l'itinérance douce. Qu'elle soit pédestre, cycliste ou fluviale, cette forme de tourisme séduit de plus en plus les adeptes de séjours authentiques.

La dolce via, un levier pour le cœur de l'Ardèche

Située dans la vallée de l'Eyrieux, la dolce via est un itinéraire de 75 km de voie douce aménagée et sécurisée dédiée à la randonnée à pied, en VTT, VTC ou à cheval. La particularité de cette voie ? Elle est le résultat de la transformation réussie d'une ancienne voie de chemin de fer abandonnée depuis 1968. Trois collectivités du territoire sont à l'origine de cet itinéraire : le Pays de Lamastre, Val'Eyrieux et Privas Centre Ardèche. Ces derniers ont d'ailleurs financé les différents aménagements touristiques (parkings, aires de pique-nique, ravitaillement en eau potable...) réalisés le long de la voie. De même, de nombreux professionnels du tourisme proposent une offre diversifiée sur l'itinéraire : locations de vélos, de rosalias et de canoës-kayaks, parcours acrobatique, centre équestre... Un jeu de géocaching a même été mis en place par les trois OT, avec plus de 40 caches installées sur le parcours. Elles peuvent être découvertes grâce aux coordonnées des GPS des joueurs. A noter également la présence de nombreux hébergements labellisés "Accueil Vélo" situés à proximité de la dolce via. "Grâce à cette offre itinérante de randonnée, nous souhaitons démontrer que le centre et le nord de l'Ardèche ont autant d'atouts touristiques que le sud du département avec ses gorges très touristiques. Notre objectif aujourd'hui est de retenir sur notre territoire les randonneurs pour des courts-séjours. Nous ciblons surtout un public familial originaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais également des Pays-Bas.

Les touristes néerlandais étant très nombreux en Ardèche" explique Marie-Pierre Barthélemy, directrice de l'OT du Pays de Lamastre. Pour cela, les trois OT comptent désormais développer la promotion du site. Un agent à mi-temps vient d'ailleurs d'être recruté. Outre un nouveau site web de promotion accessible en anglais, les OT travaillent aussi sur un nouveau plan de communication. Fort de son succès avec 60 000 randonneurs enregistrés chaque année ("chiffres éco-compteurs Les Ollières 2016), le parcours va également être agrandi l'année prochaine. De nouveaux aménagements en direction de Saint-Agrève et de La Voute-sur-Rhône sont en cours afin de proposer un itinéraire de plus de 90 km. A terme, ces aménagements permettront des liaisons avec la Viarhona (du Léman à la Méditerranée) avec les trains du Velay Express (St-Agrève) et avec le train de l'Ardèche (St Jean-de-Muzols).

Les portes du Loir, une nouvelle destination touristique

S'unir pour valoriser leurs atouts via une offre d'itinérances douces, telle est la stratégie déployée par le Syndicat du Pays Vendômois et le Syndicat du Pays Dunois situés en région Centre-Val de Loire. Ces deux territoires avaient déjà travaillé ensemble sur une offre appelée "Destination nature" suite à la réalisation de la véloroute St Jacques de Compostelle (V41). Cette fois, leur collaboration a pris une nouvelle dynamique grâce à l'ouverture de l'itinéraire cyclable

"Vallée du Loir à Vélo" et des différentes boucles cyclables présentes sur les deux territoires. Le projet porté par les deux collectivités repose sur quatre grands axes : développer une offre d'itinérances douces complémentaires aux itinéraires cyclo-touristiques (randonnées cyclables, pédestres et même nautiques via du canoë...), qualifier davantage l'offre pour répondre aux attentes de la clientèle, définir une stratégie de communication avec un nouveau positionnement et enfin, mutualiser et généraliser la diffusion d'outils d'accueil et d'itinérance numériques. Sur ce dernier point, il s'agira, par exemple, de créer un site de réservation en ligne qui permettra au visiteur de construire son séjour sur mesure (nuitées, activités itinérantes, restauration...). "Notre territoire, méconnu, offre une grande diversité de paysages que nous souhaitons valoriser via le développement d'une offre nature axée sur les itinérances douces le long de la Vallée du Loir, mais aussi au cœur des collines et plateaux du Perche ou encore de la campagne de la Beauce... Nous avons tous les atouts pour nous positionner comme une destination de country-break de référence. L'objectif étant de séduire notre cœur de cible, la clientèle francilienne. Notre proximité avec Paris favorise, en effet, la venue d'une clientèle plutôt urbaine et en recherche d'activités de nature pour le week-end" explique Sylvie Maino, directrice du Pays Vendômois, chef de file de l'opération. De nombreux partenaires sont associés au projet tels que l'ADRT d'Eure-et-Loir et l'ADT de Loir-et-Cher, les OT du périmètre concernés, la Région Centre Val de Loire... Ces derniers se sont également engagés financièrement à hauteur de 350 000 € dont 200 000 € seront affectés à la poursuite de la mise en place des aménagements de boucles cyclables et au développement de nouvelles offres d'itinérances douces, 100 000 € à la stratégie de communication, 50 000 € au développement d'outils d'accueil et d'itinérances numériques, et enfin, 30 000 € pour développer l'offre qualifiée.

Découverte itinérante de l'Alsace du Nord

Moins touristique que la Route des Vins, l'Alsace du Nord bénéficie toutefois de nombreux atouts : une proximité immédiate avec les métropoles régionales de Strasbourg et de Karlsruhe en Allemagne, mais surtout une partie de territoire est couverte par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, et bordée à l'est par le Rhin. Un environnement propice donc au tourisme de nature. Voilà pourquoi

ZOOM

En route pour la Scandibérique

Relier Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, en passant par Paris, tel est le futur parcours de la Scandibérique, une véloroute longue de plus de 5 000 km. La France est au cœur du dispositif, puisque 4 régions (Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) seront traversées par ce parcours, soit 1 600 km d'itinéraire. Ce projet partenarial est supervisé par le Conseil régional d'Ile-de-France qui préside le comité de pilotage de mise en œuvre de l'itinéraire en France. Le premier tronçon français de la cette véloroute devrait être inauguré au premier semestre 2018.

les trois stations vertes du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Niederbronn-Les-Bains, ont décidé de travailler ensemble pour construire une offre commune autour de l'itinérance pédestre et cycliste. "L'idée est de créer des circuits qui traversent nos trois territoires, avec des prestations qualitatives et éco-touristiques proposées aux touristes. On va donc élaborer une charte afin de labelliser les prestataires comme les hôteliers, les restaurateurs... On aimerait que ces derniers proposent, par exemple, des paniers pique-niques avec des produits du terroir, des menus biologiques..." explique Brigitte Frison, directrice de l'OT du Pays de Wissembourg. Au final, les trois OT souhaitent créer 2 circuits : l'un sera un itinéraire pédestre de 20 km/jour le long du GR53, réalisable en 2 ou 4 jours, et le second sera un circuit vélo de 100 km en 2 ou 3 jours, avec la possibilité de faire des étapes en Allemagne (partenariat avec la Maison de la Biosphère à Fischbach...) avec un accès en train et une randonnée entre les gares. L'idée étant de proposer une offre modulable aux randonneurs.